

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 28 MAI 2020**

L'an deux mil vingt, le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : 20 mai 2020

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	1 ^{er} adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme	LOGOLOGOFOLAU	Ana	2 ^{ème} adjoint	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
M.	DELADRIERE	Bernard	3 ^{ème} adjoint	M.	BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
Mme	POANIEWA	Pascale	4 ^{ème} adjoint	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	5 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	KATE	Marie-Hélène	6 ^{ème} adjoint	Mme	RIVIERE	Monique	Conseillère municipale
M.	SAKOUMORY	Claude	7 ^{ème} adjoint	M.	AUSU	Paul	Conseiller municipal
Mme	VERGER	Claudine	8 ^{ème} adjoint	M.	LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M.	GUEPY	Guy	9 ^{ème} adjoint	M.	CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme	FROGIER	Vaea	10 ^{ème} adjoint	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal

Représentés :

M. Alain RAVUT (procuration donnée à M. Armand ESPOSITO)
 Mme Valérie BOLO (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Florent PERRIN (procuration donnée à M. Olivier BERTHELOT)
 Mme Francesca PAAGALUA (procuration donnée à Mme Fémia MOTUHI)

Absents :

M. Philippe MARTIN
 Mme Lindsay AMOSALA
 Mme Marguerite FILIMOHAAU
 Mme Monique JANDOT
 M. Léonard SAM
 Mme Hélène MALAVAL
 Mme Célestine VILI

formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	24
Nombre de votants	:	28

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Mme Marie-Hélène KATÉ est désignée Secrétaire de séance.

Haut-Commissariat de la République
 en Nouvelle-Calédonie
 4 JUIN 2020
 RÔLE DE LEGALITE

DELIBERATION N° 13 /20/V

**APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION
 DU BUDGET ANNEXE EAU DE L'EXERCICE 2019**

Le conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 28 mai 2020,

- Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,
 - Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,
 - Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
 - Vu la délibération modifiée n°91/10/XII du 23 décembre 2010 portant organisation des services municipaux de la ville du Mont-Dore,
 - Vu la délibération n°09/19/III du 21/03/2019, approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2019,
 - Vu la délibération n°67/19/VII du 18/07/2019, portant décision modificative n°1 du budget annexe Eau de l'exercice 2019,
 - Vu la délibération n°80/19/VIII du 29/08/2019, portant décision modificative n°2 du budget annexe Eau de l'exercice 2019,
 - Vu la note explicative de synthèse n°12/2020 du 20 mai 2020,
- Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 12 mai 2020, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le compte de gestion du budget annexe Eau du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2019 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES	
<i>Prévisions budgétaires totales (a)</i>	110 200 000
Titres de recettes émis (b)	60 771 073
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	60 771 073
Section de fonctionnement - DEPENSES	
<i>Autorisations budgétaires totales (e)</i>	110 200 000
Mandats émis (f)	52 783 221
Annulations de mandats (g)	1 360 450
Dépenses nettes (h = f - g)	51 422 771
Résultat de fonctionnement avant report - Excédent (i = d - h)	9 348 302
Résultat de fonctionnement reporté de 2018 (j)	-
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 - Excédent (i+j)	9 348 302

Section d'investissement - RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	155 523 178
Titres de recettes émis (b)	48 934 043
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	48 934 043
Section d'investissement - DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	155 523 178
Mandats émis (f)	60 313 276
Annulations de mandats (g)	-
Dépenses nettes (h = f - g)	60 313 276
Solde d'exécution de l'exercice 2019 - Déficit (d - h)	- 11 379 233
Solde d'exécution déficitaire reporté de 2018 - Déficit	- 15 827 668
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019 - Déficit (i+j)	- 27 206 901

Résultat de clôture cumulé de l'exercice	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019	9 348 302
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2019	- 27 206 901
Résultat de clôture cumulé	- 17 858 599

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Eau pour l'exercice 2019.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage

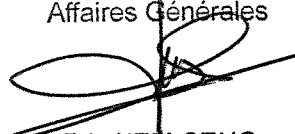
Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 04 JUIN 2020
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 05 JUIN 2020
est exécutoire de plein droit

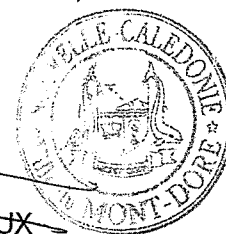
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 MAI 2020

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,

Eddie LECOURIEUX

Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Eric KEM-SENG



Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des Finances et de l'Informatique (SF)
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)